

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

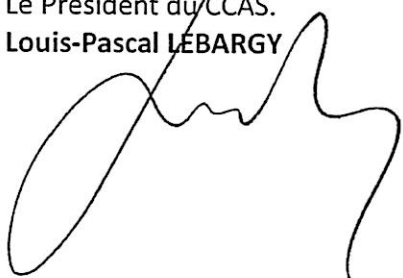
Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER MUNICIPAL DE L'ANNEE 2023

- ☞ Monsieur le Président rappelle au conseil d'administration que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.
- ☞ Il doit être voté préalablement au compte administratif.
- ☞ Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,
- ☞ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- ☞ Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
- ☞ Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023.
- ☞ Après avoir ouï l'exposé de son Président, le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2023

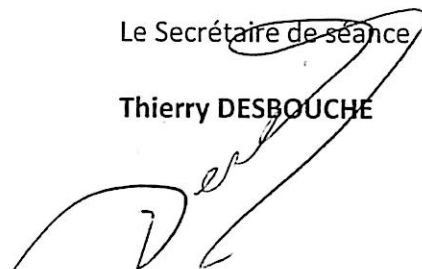
Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS.
Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance

Thierry DESBOUCHE



CCAS DE BAUVIN -
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 52
4EME PARTIE : Page des signatures	53

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

ACTIF NET (1)		Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)				
Terrains		315,27	Dotations	93,19
Constructions		183,51	Fonds Globalisés	45,96
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers			Réserves	120,60
Immobilisations corporelles en cours			Différences sur réalisations d'immobilisations	569,83
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées			Report à nouveau	41,07
Autres immobilisations corporelles	33,36		Résultat de l'exercice	23,94
Total immobilisations corporelles (nettes)	532,13			
Immobilisations financières			Subventions transférables	
			Subventions non transférables	
			Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
			Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	532,13		TOTAL FONDS PROPRES	894,59
Stocks			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances	4,53		Dettes financières à long terme	1,15
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs (2)	15,22
Disponibilités	374,29		Autres dettes à court terme	
Autres actifs circulant			Total dettes à court terme	15,22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	378,82		TOTAL DETTES	16,36
Comptes de régularisations			Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	910,95		TOTAL PASSIF	910,95

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

5210

BILAN (en Euros)

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

ACTIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	318 079,06	2 811,38	315 267,68	315 727,71
Constructions en toute propriété	216 830,58	33 324,25	183 506,33	189 723,25
Construction sur sol autrui en tte prop				
Instal, matériel et outillage technique				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	184 028,61	150 669,83	33 358,78	53 756,97
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Instal, matériel et outillage technique				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	718 938,25	186 805,46	532 132,79	559 207,93

BILAN (en Euros)

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
IMMOBILISE SUITE					
ACTIF					
Terrains recus au titre d'affectation	718 938,25	186 805,46	532 132,79	559 207,93	
Construct reues au titre d'affectation					
Construc sol d'autrui au titre affectat					
Instal, matériel et outillage technique					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Avances en garanties d'emprunt					
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	718 938,25	186 805,46	532 132,79	559 207,93	

BILAN (en Euros)

Exercice 2023

Exercice 2022

ACTIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Production				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	4 531,84		4 531,84	4 507,29
Créances douteuses et irrécouvrables				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur budgets annex et la commune				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				82,00
Disponibilités	374 289,93		374 289,93	321 417,01
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	378 821,77		378 821,77	326 006,30

BILAN (en Euros)

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

COMPTES DE REGULARISATION	ACTIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 097 760,02	186 805,46	910 954,56	885 214,23

PASSIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
FONDS PROPRES	Dotations	93 189,30		93 189,30
	Mise à disposition chez le bénéficiaire			
	Affectation par collec de rattachement			
	Réserves			
	Neutra amortis subv equip versees	120 600,34		120 600,34
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice	41 068,36		59 205,97
	Subventions transférables	23 943,66		-18 137,61
	Différences sur réalisations d'immob			
	Fonds globalisés	569 828,42		569 828,42
	Subventions non transférables	45 961,73		42 994,47
	Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I		894 591,81		867 680,89

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

5210

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

BILAN (en Euros)

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établiss. financiers		
	Emprunts et dettes financières divers	1 146,88	811,80
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 215,87	11 867,70
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA et la commune		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		4 480,00
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		16 362,75	17 159,50

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN -
SLOA

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

BILAN (en Euros)

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		373,84
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		373,84
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	910 954,56	895 214,23

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus	275,82	262,20
Dotations et subventions reçues	16,37	12,48
Produits des services	13,34	13,85
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	305,53	288,53
Traitements, salaires, charges sociales	169,55	174,20
Achats et charges externes	55,33	52,94
Participations et interventions	27,67	34,32
Dotations aux amortissements et provisions	29,44	42,69
Autres charges	3,23	3,67
Charges courantes non financières	285,21	307,81
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	20,32	-19,28
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	20,32	-19,28
Produits exceptionnels	3,63	1,14
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3,63	1,14
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	23,94	-18,14



COMPTE DE RESULTAT 2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts sur les spectacles		
Produits services, domaine et ventes div	16 368,61	12 479,50
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	13 339,61	13 851,26
Subventions et participations	275 500,00	262 200,00
Autres attributions (péréquat, compensa)	322,42	
TOTAL I	305 530,64	288 530,76
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	117 937,39	120 730,83
Charges sociales	51 611,80	53 465,71
Achats et charges externes	55 328,06	52 936,10
Impôts et taxes	3 194,74	3 648,34
Dotations amortissements des immob	29 439,14	42 685,63
Dot amort sur charges à répartir		
Dotations aux provisions		
Autres charges	30,32	20,95

COMPTE DE RESULTAT 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Contingents et participations	15 292,05	15 292,05
Subventions, secours	12 380,00	19 029,30
TOTAL II	285 213,50	307 808,91
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	20 317,14	-19 278,15
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	20 317,14	-19 278,15

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

SL000

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

COMPTE DE RESULTAT 2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions	2 000,00	
Prod exception gestion : Autres opér	1 226,52	1 140,54
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	400,00	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	3 626,52	1 140,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 626,52	1 140,54
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	309 157,16	289 671,30

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN -

SLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	285 213,50	307 808,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 943,66	-18 137,61

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN -

SLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

SLO

Opérations Compte de Tiers

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

52100

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	302 683,40	339 683,36	642 366,76
Titres de recette émis (b)	32 741,48	310 804,70	343 546,18
Réductions de titres (c)		1 295,12	1 295,12
Recettes nettes (d = b - c)	32 741,48	309 509,58	342 251,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	302 683,40	339 683,36	642 366,76
Mandats émis (f)	2 364,00	299 866,60	302 230,60
Annulations de mandats (g)		14 300,68	14 300,68
Depenses nettes (h = f - g)	2 364,00	285 565,92	287 929,92
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	30 377,48	23 943,66	54 321,14
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	268 216,40		30 377,48		298 593,88
Fonctionnement	41 068,36		23 943,66		65 012,02
TOTAL I	309 284,76		54 321,14		363 605,90
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	309 284,76		54 321,14		363 605,90

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

CCAS DE BAUVIN

SLO

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	Immobilisations corporelles	302 683,40		302 683,40	2 364,00		2 364,00	300 319,40
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	302 683,40		302 683,40	2 364,00		2 364,00	300 319,40
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	302 683,40		302 683,40	2 364,00		2 364,00	300 319,40
TOTAL GENERAL		302 683,40		302 683,40	2 364,00		2 364,00	300 319,40

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

520

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	2 967,00		2 967,00	2 967,26		2 967,26	-0,26
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00		1 500,00	335,08		335,08	1 164,92
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 467,00		4 467,00	3 302,34		3 302,34	1 164,66
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 467,00		4 467,00	3 302,34		3 302,34	1 164,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00	29 439,14		29 439,14	560,86
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	30 000,00		30 000,00	29 439,14		29 439,14	560,86
001	Excédent ou déficit d'investissement reporté au budget	268 216,40		268 216,40				268 216,40
TOTAL GENERAL		302 683,40		302 683,40	32 741,48		32 741,48	269 941,92



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	71 580,00		71 580,00	64 536,74	8 452,68	56 084,06	15 495,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 103,36		198 103,36	173 679,35	1 339,00	172 340,35	25 763,01
65	Autres charges de gestion courante	39 900,00		39 900,00	32 211,37	4 509,00	27 702,37	12 197,63
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00				100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	309 683,36		309 683,36	270 427,46	14 300,68	256 126,78	53 556,58
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00	29 439,14		29 439,14	560,86
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	30 000,00		30 000,00	29 439,14		29 439,14	560,86
TOTAL GENERAL		339 683,36		339 683,36	299 866,60	14 300,68	285 565,92	54 117,44

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

SLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges				352,42		352,42	-352,42
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 000,00		12 000,00	16 368,61		16 368,61	-4 368,61
74	Dotations et participations	277 500,00		277 500,00	275 822,42		275 822,42	1 677,58
75	Autres produits de gestion courante	8 515,00		8 515,00	14 634,73	1 295,12	13 339,61	-4 824,61
77	Produits exceptionnels	600,00		600,00	3 626,52		3 626,52	-3 026,52
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	298 615,00		298 615,00	310 804,70	1 295,12	309 509,58	-10 894,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	41 068,36		41 068,36				41 068,36
TOTAL GENERAL		339 683,36		339 683,36	310 804,70	1 295,12	309 509,58	30 173,78



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

AS DE BAUVIN -

SLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Depenses nettes 3 = 1 - 2
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 364,00		2 364,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 364,00		2 364,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 364,00		2 364,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 364,00		2 364,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 364,00		2 364,00



N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	2 967,26		2 967,26
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	2 967,26		2 967,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	335,08		335,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	335,08		335,08
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 302,34		3 302,34
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 302,34		3 302,34
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	460,03		460,03
28132	Immeubles de rapport	6 156,92		6 156,92
28135	Amortissements installations générales agencements	60,00		60,00
28158	Aménagements des constructions autres installations matériel et outillage techniques	956,50		956,50
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	923,51		923,51
28182	Matériel de transport	18 110,44		18 110,44
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	656,36		656,36
28184	Mobilier	348,69		348,69
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	1 766,69		1 766,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 439,14		29 439,14
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	29 439,14		29 439,14
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	32 741,48		32 741,48

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60612	Energie - électricité	6,12		6,12
60622	Carburants	5 693,00		5 693,00
60632	Fournitures de petit équipement	306,24		306,24
6064	Fournitures administratives	560,48		560,48
6068	Autres matières et fournitures	1 424,23		1 424,23
6135	Locations mobilières	638,60		638,60
61521	Terrains	1 824,00		1 824,00
61551	Matériel roulant	7 367,08		7 367,08
61558	Autres biens mobiliers	770,60		770,60
6156	Maintenance	960,79		960,79
6161	Multirisques	4 251,61		4 251,61
6228	Divers	438,29	134,86	303,43
6231	Annonces et insertions	555,49		555,49
6232	Fêtes et cérémonies	35 232,27	8 317,82	26 914,45
6238	Divers	888,55		888,55
6261	Frais d'affranchissement	303,98		303,98
6281	Concours divers -cotisations	1 853,81		1 853,81
6288	Autres services extérieurs	705,60		705,60
63512	Taxes foncières	756,00		756,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	64 536,74	8 452,68	56 084,06
6332	Cotisations versées au FNAL	100,97		100,97
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale	2 032,82		2 032,82
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	304,95		304,95
64111	Rémunération principale	84 753,10		84 753,10

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64112	Nbi supplement familial de traitement et indemnité de residence	2 428,55		2 428,55
64118	Autres indemnités	23 128,43		23 128,43
64131	Rémunérations	6 331,00		6 331,00
64138	Autres indemnités	630,12		630,12
64168	Autres emplois d'insertion	1 018,61		1 018,61
6451	Cotisations à l'URSSAF	19 836,26		19 836,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 796,09		23 796,09
6454	Cotisations aux ASSEDIC	282,55		282,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 744,05		4 744,05
6456	Versement au Fonds National Compensation (FNC) du Supplément Familial (SF)	995,00		995,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 621,00	1 339,00	282,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 435,85		1 435,85
6475	Medecine du travail pharmacie	240,00		240,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	173 679,35	1 339,00	172 340,35
6541	Créances admises en non-valeur	59,00	29,00	30,00
6558	Autres contributions obligatoires	15 292,05		15 292,05
6561	Secours d'urgence	750,00		750,00
6562	Aides	15 810,00	4 480,00	11 330,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	300,00		300,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,32		0,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	32 211,37	4 509,00	27 702,37
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	270 427,46	14 300,68	256 126,78
6811	Dotations aux Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	29 439,14		29 439,14
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 439,14		29 439,14

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Regu en préfecture le 27/06/2024
Publié le
ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

CCAS DE BAUVIN -
SLO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	29 439,14		29 439,14
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	299 866,60	14 300,68	285 565,92



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	352,42		352,42
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	352,42		352,42
7031	Concessions et redevances funéraires	5 390,00		5 390,00
7088	Autres produits d activités annexes	10 978,61		10 978,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 368,61		16 368,61
744	FCTVA	322,42		322,42
7474	Communes	275 500,00		275 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	275 822,42		275 822,42
752	Revenus des immeubles	14 373,36	1 295,12	13 078,24
758	Produits divers de gestion courante	261,37		261,37
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	14 634,73	1 295,12	13 339,61
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	1 226,52		1 226,52
774	Subventions exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	400,00		400,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	3 626,52		3 626,52
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	310 804,70	1 295,12	309 509,58
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	310 804,70	1 295,12	309 509,58

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

CCAS DE BAUVIN

5210

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		93 189,30								93 189,30
10222	FCTVA		42 994,47								45 961,73
1022	Sous Total compte 1022		42 994,47				2 967,26				45 961,73
102	Sous Total compte 102		136 183,77				2 967,26				139 151,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		120 600,34								120 600,34
106	Sous Total compte 106		120 600,34								120 600,34
10	Sous Total compte 10		256 784,11				2 967,26				259 751,37
110	Report à nouveau solde créditeur		59 205,97	18 137,61				18 137,61			41 068,36
11	Sous Total compte 11		59 205,97	18 137,61				18 137,61			41 068,36
12	Résultat exercice excéd déficit	18 137,61			18 137,61			18 137,61			0,00
12	Sous Total compte 12	18 137,61			18 137,61			18 137,61			0,00
165	Depôts et cautionnements recus		811,80				335,08				1 146,88
16	Sous Total compte 16		811,80				335,08				1 146,88

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo		569 828,42						569 828,42		569 828,42
19	Sous Total compte 19		569 828,42						569 828,42		569 828,42
	Total classe 1	18 137,61	886 630,30	18 137,61	18 137,61		3 302,34	36 275,22	908 070,25		871 795,03
2111	Terrains nus	241 182,30						241 182,30		241 182,30	
2113	Terr aménagés autres que voirie	67 842,77						67 842,77		67 842,77	
2118	Autres terrains	1 519,31						1 519,31		1 519,31	
211	Sous Total compte 211	310 544,38						310 544,38		310 544,38	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	7 534,68						7 534,68		7 534,68	
212	Sous Total compte 212	7 534,68						7 534,68		7 534,68	
2132	Immeubles de rapport	184 707,79						184 707,79		184 707,79	
2135	Instal gales agencet amégts const	32 122,79						32 122,79		32 122,79	
213	Sous Total compte 213	216 830,58						216 830,58		216 830,58	
2158	Autres instal mat outil tech	9 460,12			178,32			9 460,12	178,32	9 281,80	

Envoyé en préfecture le 27/06/2024 AS DE BAUVIN -

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

SLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	Sous Total compte 215	9 460,12			178,32			9 460,12	178,32	9 281,80	
2181	Instal gales agent amingts divers	13 852,65						13 852,65		13 852,65	
2182	Mat de transport	125 824,80						125 824,80		125 824,80	
2183	Mat bureau mat informatique	9 714,38				2 364,00		12 078,38		12 078,38	
2184	Mobilier	3 488,79						3 488,79		3 488,79	
2188	Autres immobilisations corporelles	33 026,28						33 026,28		19 502,19	
218	Sous Total compte 218	185 906,90			13 524,09			188 270,90	13 524,09	174 746,81	
21	Sous Total compte 21	730 276,66			13 702,41			732 640,66	13 702,41	718 938,25	
28128	Amort autres agent amégat terr		2 351,35						2 811,38		2 811,38
2812	Sous Total compte 2812		2 351,35			2 364,00			2 811,38		2 811,38
28132	Immeubles de rapport		27 047,33						33 204,25		33 204,25
28135	Amort instal gales agent amégat constru		60,00						120,00		120,00
2813	Sous Total compte 2813		27 107,33						33 324,25		33 324,25

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28158	Autres instal mat outill tech		2 934,54	178,32			956,50	178,32	3 891,04		3 712,72
2815	Sous Total compte		2 934,54	178,32			956,50	178,32	3 891,04		3 712,72
28181	Instal gales agencit amngts divers		9 235,59				923,51		10 159,10		10 159,10
28182	Mat de transport		96 583,86				18 110,44		114 694,30		114 694,30
28183	Mat bureau mat informatique		8 896,22				656,36		9 552,58		9 552,58
28184	Mobilier		1 978,24				348,69		2 326,93		2 326,93
28188	Amort autres immobilisations corporelles		21 981,60	13 524,09			1 766,69	13 524,09	23 748,29		10 224,20
2818	Sous Total compte		138 675,51	13 524,09			21 805,69	13 524,09	160 481,20		146 957,11
281	Sous Total compte		171 068,73	13 702,41			29 439,14	13 702,41	200 507,87		186 805,46
28	Sous Total compte		171 068,73	13 702,41			29 439,14	13 702,41	200 507,87		186 805,46
	Total classe 2	730 276,66	171 068,73	13 702,41	13 702,41	2 364,00	29 439,14	746 343,07	214 210,28	718 938,25	186 805,46
4011	Fournisseurs		3 415,02	67 822,59	77 050,98			67 822,59	80 466,00		12 643,41
401	Sous Total compte		3 415,02	67 822,59	77 050,98			67 822,59	80 466,00		12 643,41
401											

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournis immob			2 364,00	2 364,00			2 364,00	2 364,00		0,00
404	Sous Total compte 404			2 364,00	2 364,00			2 364,00	2 364,00		0,00
408	Fournis factures non parvenues		8 452,68	8 452,68				8 452,68	11 025,14		2 572,46
40	Sous Total compte 40		11 867,70	78 639,27	81 987,44			78 639,27	93 855,14		15 215,87
4111	Redevables - amiable	594,57		935,78	1 394,10			1 530,35	1 394,10	136,25	
4116	Redevables - contentieux	59,00		444,57	466,57			503,57	466,57	37,00	
411	Sous Total compte 411	653,57		1 380,35	1 860,67			2 033,92	1 860,67	173,25	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	599,78		14 373,36	13 051,16			14 973,14	13 051,16	1 921,98	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 958,82		1 942,68	1 464,89			3 901,50	1 464,89	2 436,61	
414	Sous Total compte 414	2 558,60		16 316,04	14 516,05			18 874,64	14 516,05	4 358,59	
418	Redevables produits non encore facturés	1 295,12			1 295,12			1 295,12	1 295,12		0,00
41	Sous Total compte 41	4 507,29		17 696,39	17 671,84			22 203,68	17 671,84	4 531,84	
421	Personnel - rémunérations dues			90 287,86	90 287,86			90 287,86	90 287,86		0,00

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

CCAS DE BAUVIN -

S2LOW

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
42	Sous Total compte 42			90 287,86	90 287,86			90 287,86	90 287,86		0,00
431	Sécurité sociale			67 047,90	67 047,90			67 047,90	67 047,90		0,00
437	Autres organismes sociaux			11 533,30	11 533,30			11 533,30	11 533,30		0,00
43	Sous Total compte 43			78 581,20	78 581,20			78 581,20	78 581,20		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			2 864,94	2 864,94			2 864,94	2 864,94		0,00
442	Sous Total compte 442			2 864,94	2 864,94			2 864,94	2 864,94		0,00
447	Autres impôts taxes verSEMents assimilés			1 537,97	1 537,97			1 537,97	1 537,97		0,00
44	Sous Total compte 44			4 402,91	4 402,91			4 402,91	4 402,91		0,00
466	Excédit de verSEMENT			15,00	15,00			15,00	15,00		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			16 772,05	16 772,05			16 772,05	16 772,05		0,00
4671	Sous Total compte 4671			16 772,05	16 772,05			16 772,05	16 772,05		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	82,00		2 991,04	3 073,04			3 073,04	3 073,04		0,00
4672	Sous Total compte 4672	82,00		2 991,04	3 073,04			3 073,04	3 073,04		0,00



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le
ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

CCAS DE BAUVIN -
SLO

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467	Sous Total compte 467	82,00		19 763,09	19 845,09			19 845,09	19 845,09		0,00
4686	Divers - charges à payer		4 480,00	4 480,00				4 480,00	4 480,00		0,00
468	Sous Total compte 468		4 480,00	4 480,00				4 480,00	4 480,00		0,00
46	Sous Total compte 46	82,00	4 480,00	24 258,09	19 860,09			24 340,09	24 340,09		0,00
4711	Verst des régisseurs			10 870,61	10 870,61			10 870,61	10 870,61		0,00
47138	Rael : autres			287 425,34	287 425,34			287 425,34	287 425,34		0,00
4713	Sous Total compte 4713			287 425,34	287 425,34			287 425,34	287 425,34		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		15,00	51,00	36,00			51,00	51,00		0,00
47141	Sous Total compte 47141		15,00	51,00	36,00			51,00	51,00		0,00
4714	Sous Total compte 4714		15,00	51,00	36,00			51,00	51,00		0,00
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		319,86	319,86				319,86	319,86		0,00
4717	Sous Total compte 4717		319,86	319,86				319,86	319,86		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		38,98	1 288,74	1 249,76			1 288,74	1 288,74		0,00

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471		373,84	299 955,55	299 581,71			299 955,55	299 955,55		0,00
47218	DACR - autres dépenses			701,00	701,00			701,00	701,00		0,00
4721	Sous Total compte 4721			701,00	701,00			701,00	701,00		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			15,00	15,00			15,00	15,00		0,00
472	Sous Total compte 472			716,00	716,00			716,00	716,00		0,00
47	Sous Total compte 47		373,84	300 671,55	300 297,71			300 671,55	300 671,55		0,00
51178	Total classe 4	4 589,29	16 721,54	594 537,27	593 089,05			599 126,56	609 810,59	4 531,84	15 215,87
	Autres valeurs impayées			1 005,24	1 005,24			1 005,24	1 005,24		0,00
5117	Sous Total compte 5117			1 005,24	1 005,24			1 005,24	1 005,24		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			6 046,08	6 046,08			6 046,08	6 046,08		0,00
511	Sous Total compte 511			7 051,32	7 051,32			7 051,32	7 051,32		0,00
515	Compte au trésor	321 417,01		313 498,83	260 625,91			634 915,84	260 625,91	374 289,93	
51	Sous Total compte 51	321 417,01		320 550,15	267 677,23			641 967,16	267 677,23	374 289,93	

Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

CCAS DE BAUVIN

5210

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Opérations d'ordre budgétaires			29 439,14	29 439,14			29 439,14	29 439,14		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			5 343,58	5 343,58			5 343,58	5 343,58		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			59,00	59,00			59,00	59,00		0,00
587	Sous Total compte 587			59,00	59,00			59,00	59,00		0,00
58	Sous Total compte 58			34 841,72	34 841,72			34 841,72	34 841,72		0,00
	Total classe 5	321 417,01		355 391,87	302 518,95			676 808,88	302 518,95	374 289,93	
60612	Energie - électricité					6,12		6,12		6,12	
6061	Sous Total compte 6061					6,12		6,12		6,12	
60622	Carburants					5 693,00		5 693,00		5 693,00	
6062	Sous Total compte 6062					5 693,00		5 693,00		5 693,00	
60632	Fournitures de petit équipement					306,24		306,24		306,24	
6063	Sous Total compte 6063					306,24		306,24		306,24	
6064	Fournitures administratives					560,48		560,48		560,48	



Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6068	Autres matières et fournitures					1 424,23		1 424,23		1 424,23	
606	Sous Total compte 606					7 990,07		7 990,07		7 990,07	
60	Sous Total compte 60					7 990,07		7 990,07		7 990,07	
6135	Locations mobilières					638,60		638,60		638,60	
613	Sous Total compte 613					638,60		638,60		638,60	
61521	Terrains					1 824,00		1 824,00		1 824,00	
6152	Sous Total compte 6152					1 824,00		1 824,00		1 824,00	
61551	Mat roulant					7 367,08		7 367,08		7 367,08	
61558	Autres biens mobiliers					770,60		770,60		770,60	
6155	Sous Total compte 6155					8 137,68		8 137,68		8 137,68	
6156	Maintenance					960,79		960,79		960,79	
615	Sous Total compte 615					10 922,47		10 922,47		10 922,47	
6161	Multirisques					4 251,61		4 251,61		4 251,61	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE
Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
616	Sous Total compte 616					4 251,61		4 251,61		4 251,61	
61	Sous Total compte 61					15 812,68		15 812,68		15 812,68	
6228	Divers					438,29	134,86	438,29	134,86	303,43	
622	Sous Total compte 622					438,29	134,86	438,29	134,86	303,43	
6231	Annonces et insertions					555,49		555,49		555,49	
6232	Fêtes et cérémonies					35 232,27	8 317,82	35 232,27	8 317,82	26 914,45	
6238	Divers					888,55		888,55		888,55	
623	Sous Total compte 623					36 676,31	8 317,82	36 676,31	8 317,82	28 358,49	
6261	Frais d'affranchissement					303,98		303,98		303,98	
626	Sous Total compte 626					303,98		303,98		303,98	
6281	Concours divers - colisations					1 853,81		1 853,81		1 853,81	
6288	Autres serv extér					705,60		705,60		705,60	
628	Sous Total compte 628					2 559,41		2 559,41		2 559,41	

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total compte 62					39 977,99	8 452,68	39 977,99	8 452,68	31 525,31	
6332	Colisations versées au FNAL					100,97		100,97		100,97	
6336	Colisations au Centre National et CGEPT					2 032,82		2 032,82		2 032,82	
6338	Autres impôts taxes et verSEMENTS					304,95		304,95		304,95	
633	Sous Total compte 633					2 438,74		2 438,74		2 438,74	
63512	Taxes foncières					756,00		756,00		756,00	
6351	Sous Total compte 6351					756,00		756,00		756,00	
635	Sous Total compte 635					756,00		756,00		756,00	
63	Sous Total compte 63					3 194,74		3 194,74		3 194,74	
64111	Rémunération principale					84 753,10		84 753,10		84 753,10	
64112	Nbi supplement familial de traitement et					2 428,55		2 428,55		2 428,55	
64118	Autres indemnités					23 128,43		23 128,43		23 128,43	
6411	Sous Total compte 6411					110 310,08		110 310,08		110 310,08	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE
Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64131	Rémunérations					6 331,00		6 331,00		6 331,00	
64138	Autres indemnités					630,12		630,12		630,12	
6413	Sous Total compte 6413					6 961,12		6 961,12		6 961,12	
64168	Autres emplois d'insertion					1 018,61		1 018,61		1 018,61	
6416	Sous Total compte 6416					1 018,61		1 018,61		1 018,61	
6419	Rembst sur rémunérations du persel						352,42		352,42		352,42
641	Sous Total compte 641					118 289,81	352,42	118 289,81	352,42	117 937,39	
6451	Colisations à l'URSSAF					19 836,26		19 836,26		19 836,26	
6453	Colisations aux caisses de retraites					23 796,09		23 796,09		23 796,09	
6454	Colisations aux ASSÉDIC					282,55		282,55		282,55	
6455	Colisations pour assurance du personnel					4 744,05		4 744,05		4 744,05	
6456	Verst FNC du SF					995,00		995,00		995,00	
6458	Colisat autres organismes sociaux					1 621,00	1 339,00	1 621,00	1 339,00	282,00	

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

16500 - CCAS DE BAUVIN -

AS DE BAUVIN

SLOW

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_ID-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
645	Sous Total compte 645					51 274,95	1 339,00	51 274,95	1 339,00	49 935,95	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales			1 435,85		1 435,85		1 435,85		1 435,85	
6475	Medecine du travail pharmacie			240,00		240,00		240,00		240,00	
647	Sous Total compte 647			1 675,85		1 675,85		1 675,85		1 675,85	
64	Sous Total compte 64			171 240,61	1 691,42	171 240,61	1 691,42	171 240,61	1 691,42	169 549,19	
6541	Créances admises en non-valeur			59,00	29,00	59,00	29,00	59,00	29,00	30,00	
654	Sous Total compte 654			59,00	29,00	59,00	29,00	59,00	29,00	30,00	
6558	Autres contributions obligatoires			15 292,05		15 292,05		15 292,05		15 292,05	
655	Sous Total compte 655			15 292,05		15 292,05		15 292,05		15 292,05	
6561	Secours d'urgence Aides			750,00		750,00		750,00		750,00	
6562	Aides			15 810,00	4 480,00	15 810,00	4 480,00	15 810,00	4 480,00	11 330,00	
656	Sous Total compte 656			16 560,00	4 480,00	16 560,00	4 480,00	16 560,00	4 480,00	12 080,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé			300,00		300,00		300,00		300,00	



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

AS DE BAUVIN -
SLOA

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657	Sous Total compte 657					300,00		300,00		300,00	
658	Charges diverses gest courante					0,32		0,32		0,32	
65	Sous Total compte 65			32 211,37	4 509,00	32 211,37	4 509,00	32 211,37	4 509,00	27 702,37	
6811	DA - immob incorp et corpo			29 439,14		29 439,14		29 439,14		29 439,14	
681	Sous Total compte 681			29 439,14		29 439,14		29 439,14		29 439,14	
68	Sous Total compte 68			29 439,14		29 439,14		29 439,14		29 439,14	
7031	Total classe 6 Concessions et redevances funéraires			299 866,60	14 653,10	299 866,60	14 653,10	299 866,60	14 653,10	285 565,92	352,42
703	Sous Total compte 703				5 390,00		5 390,00		5 390,00		5 390,00
7088	Autres produits d activités annexes				10 978,61		10 978,61		10 978,61		10 978,61
708	Sous Total compte 708				10 978,61		10 978,61		10 978,61		10 978,61
70	Sous Total compte 70				16 368,61		16 368,61		16 368,61		16 368,61
744	FCTVA				322,42		322,42		322,42		322,42

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7474	Cnes										
747	Sous Total compte 747					275 500,00	275 500,00		275 500,00		275 500,00
74	Sous Total compte 74					275 500,00	275 500,00		275 500,00		275 500,00
752	Revenus des immeubles					275 822,42	275 822,42		275 822,42		275 822,42
758	Produits divers de gestion courante					14 373,36	14 373,36	1 295,12	14 373,36		13 078,24
75	Sous Total compte 75					261,37	261,37		261,37		261,37
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs					1 295,12	1 295,12	1 295,12	14 634,73		13 339,61
774	subv exceptionnelles					1 226,52	1 226,52		1 226,52		1 226,52
7788	Produits exceptionnels divers					2 000,00	2 000,00		2 000,00		2 000,00
778	Sous Total compte 778					400,00	400,00		400,00		400,00
77	Sous Total compte 77					3 626,52	3 626,52		3 626,52		3 626,52
	Total classe 7					1 295,12	310 452,28	1 295,12	310 452,28		309 157,16
	Total général	1 074 420,57	1 074 420,57	981 769,16	927 448,02	303 525,72	357 846,86	2 359 715,45	2 359 715,45	1 383 325,94	1 383 325,94

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861	Portefeuille								
	TICKETS SERVICES	0,00	11 150,00	11 150,00	0,00	11 150,00	11 150,00	0,00	0,00
	SOUS-TOTAL COMPTE 861	0,00	11 150,00	11 150,00	0,00	11 150,00	11 150,00	0,00	0,00
862									
	Correspondant								
	TICKETS SERVICES	5 550,00	10 080,00	15 630,00	0,00	10 965,00	10 965,00	4 665,00	0,00
	SOUS-TOTAL COMPTE 862	5 550,00	10 080,00	15 630,00	0,00	10 965,00	10 965,00	4 665,00	0,00
863									
	Prise en charge titre et valeur								
	TICKETS SERVICES	0,00	10 965,00	10 965,00	5 550,00	10 080,00	15 630,00	0,00	4 665,00
	SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	10 965,00	10 965,00	5 550,00	10 080,00	15 630,00	0,00	4 665,00
	TOTAUX	5 550,00	32 195,00	37 745,00	5 550,00	32 195,00	37 745,00	4 665,00	4 665,00



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le

510

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D01_TD-DE

Exercice 2023

Page des signatures

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS DE BAUVIN - pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GALLOIS Dominique (1013775803-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 25/06/2024 par l'organe délibérant.

LEBARGY Louis-Pascal (11ebargy-xt), Président du CCAS

A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 01/02/2024

A ARMENTIERES, le 07/02/2024

A BAUVIN, le 26/06/2024



Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 12

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2023

Préalablement à la présentation du compte administratif, Monsieur le Président quitte la salle, après avoir délégué la présidence de séance à Mme Hélène DUCROCQ, Vice-Présidente du CCAS,

Mme DUCROCQ expose au Conseil d'Administration du CCAS, conformément aux articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan de l'exécution budgétaire et comptable du CCAS de Bauvin pour l'année 2023 :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 285 565,92	G 309 509,58
	Section d'investissement	B 2 364,00	H 32 741,48
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 41 068,36
	Report en section d'investissement (001)	D	J 268 216,40
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 287 929,92	= G+H+I+J 651 535,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 285 565,92	= G+I+K 350 577,94
	Section d'investissement	= B+D+F 2 364,00	= H+J+L 300 957,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 287 929,92	= G+H+I+J+K+L 651 535,82

Après avoir ouï l'exposé de sa Vice-Présidente, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2023.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
 Le Président du CCAS.
 Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance
 Thierry DESBOUCHE

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Operation	Article	Fonction	Désignation	Budget initial	Réalisation	Solde	Engage	R. A. R.
	165	02	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2135	02	Instal. gén., agencements, aménagements des construc	98 183,40	0,00	98 183,40	0,00	0,00
	2188	02	Autres immobilisations corporelles	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
	2132	02	Immeubles de rapport	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
	2188	824	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2184	02	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2182	02	Matériel de transport	66 000,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00
	2183	61	Matériel de bureau et matériel d'informatique	0,00	2 364,00	-2 364,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles				302 683,40	2 364,00	300 319,40	0,00	0,00
Total Dépenses d'investissement				302 683,40	2 364,00	300 319,40	0,00	0,00
Total Dépenses				302 683,40	2 364,00	300 319,40	0,00	0,00

Le Président du CCAS
Louis-Pascal LEBLANC



Envoyé en préfecture le 27/06/2024
Reçu en préfecture le 27/06/2024
Publié le
ID : 059-265900522-20240625-CA250624D02_TD-BF

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Opération	Article	Fonction	Désignation	Budget (a)	Réalisation	Solde	Engage	P.A.R.
	10222	02	FCVA	0,00	2 967,26	2 967,26	0,00	0,00
	10222	01	FCVA	2 967,00	0,00	-2 967,00	0,00	0,00
	10222	020	FCVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101 Opérations, fonds divers et res.				2 967,00	2 967,26	0,26	0,00	0,00
	165	02	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	335,08	-1 164,92	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées				1 500,00	335,08	-1 164,92	0,00	0,00
Total Recettes d'investissement				4 467,00	3 302,34	-1 164,66	0,00	0,00
Total Recettes				4 467,00	3 302,34	-1 164,66	0,00	0,00

Fait à BAUVIN le 13/01/2024

Signature - Cachet
Le Président du CCAS
Louis-Pascal LEDERER



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

STLO

ID : 059-265900522-20240625-CA250624D02_TD-BF

Compte administratif



Présentation brève et synthétique du compte administratif 2023



L'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Le compte administratif présente les comptes du CCAS et permet d'effectuer le bilan financier de l'année 2023. Il doit être adopté par le conseil d'administration le 30 juin 2024 au plus tard.

Les crédits votés étant autorisés pour une année civile, le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget. Il permet en effet de faire le relevé exhaustif des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé exécuté par l'ordonnateur, le Président du CCAS.

Il autorise ainsi des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et permet de dégager le résultat de l'exercice. Il est conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la Direction des Finances Publiques.

Le compte administratif 2023 traduit la poursuite des objectifs du CCAS en matière de gestion, à savoir la maîtrise des dépenses courantes.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget :

- La section de fonctionnement relative à la gestion des affaires courantes,
- La section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

16500 - CCAS DE BAUVIN - Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	302 683,40	339 683,36	642 366,76
Titres de recette émis (b)	32 741,48	310 804,70	343 546,18
Réductions de titres (c)		1 295,12	1 295,12
Recettes nettes (d = b - c)	32 741,48	309 509,58	342 251,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	302 683,40	339 683,36	642 366,76
Mandats émis (f)	2 364,00	299 866,40	302 230,40
Annulations de mandats (g)		14 300,68	14 300,68
Depenses nettes (h = f - g)	2 364,00	285 565,82	287 929,82
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	30 377,48	23 943,66	54 321,14
(h - d) Déficit			

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 285 565,92	G 309 509,58
	Section d'investissement	B 2 364,00	H 32 741,48
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 41 068,36
	Report en section d'investissement (001)	D	J 268 216,40
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 287 929,92	= G+H+I+J 651 535,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 285 565,92	= G+I+K 350 577,94
	Section d'investissement	= B+D+F 2 364,00	= H+J+L 300 957,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 287 929,92	= G+H+I+J+K+L 651 535,82

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Excédent de fonctionnement reporté	Article 002	65 012.02 €
Excédent d'investissement reporté	Article 001	298 593.88 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

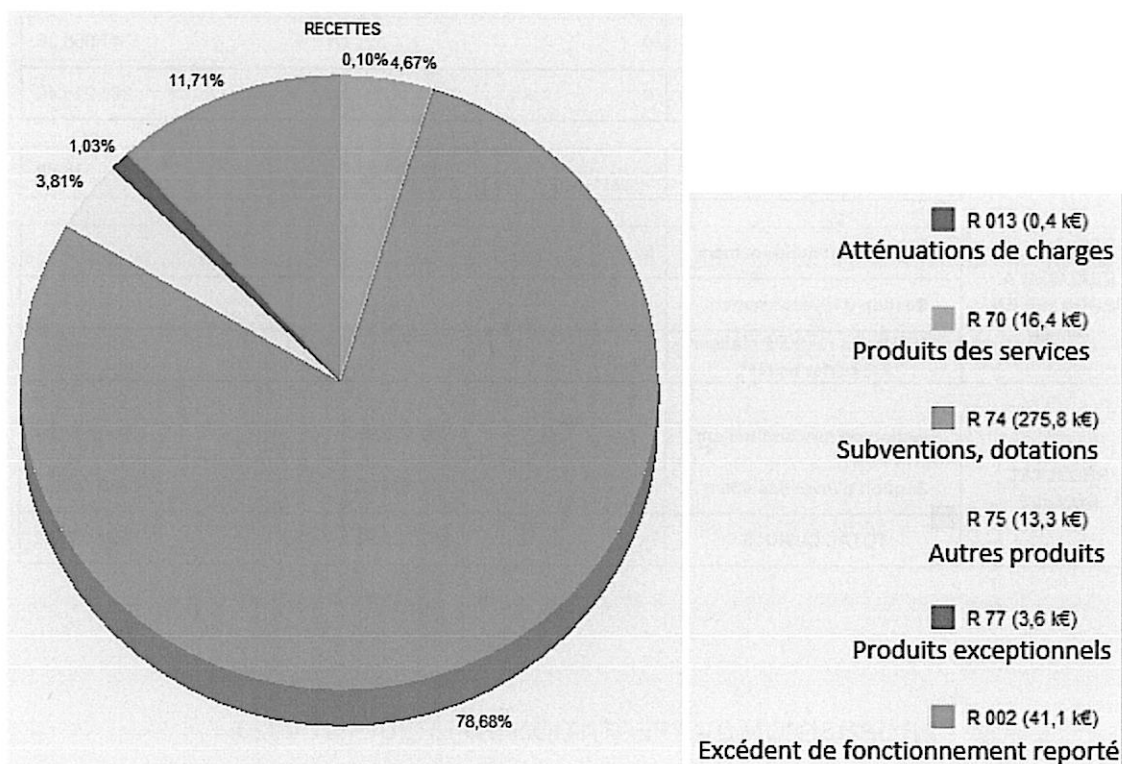
La section de fonctionnement permet au CCAS d'assurer le quotidien.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'établissement.

A) Les recettes de fonctionnement

En 2023, le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 309 509.58 € (hors excédent antérieur reporté).

Entre 2022 et 2023, les recettes réelles de fonctionnement (hors excédent antérieur reporté) augmentent de 13 036 €, soit + 4.40 %.



Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	352,42
70	Produits des services, domaine et ventes	16 368,61
74	Dotations, subventions et participations	275 822,42
75	Autres produits de gestion courante	13 339,61
77	Produits exceptionnels	3 626,52
002	Excédent de fonctionnement reporté	41 068,36
TOTAL RECETTES		350 577,94

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES 352.42 €

Sont comptabilisés dans ce chapitre les indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale pour les agents relevant du régime général.

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES 16 368.61 €

Ce chapitre présente une augmentation de 3 889 € soit + 31.16 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce chapitre retrace les recettes liées :

- Aux concessions funéraires : 5 390 €,
- A la régie de dépannages et services chez les personnes âgées : 10 979 €.

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 275 822.42 €

Soit une augmentation de 13 622 € soit +5.20 % par rapport à l'exercice précédent.

La principale augmentation provient de la participation de la Commune.

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION 13 339.61 €

Soit une diminution de 512 €, soit – 3.69 % par rapport à l'exercice précédent.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

3 626.52 €

Soit une augmentation de 2 486 € soit + 218 % par rapport à l'exercice précédent suite à l'octroi d'une subvention de 2 000 € par le Département du Nord pour l'achat de tablettes numériques pour le service de cours informatique à destination des personnes âgées.

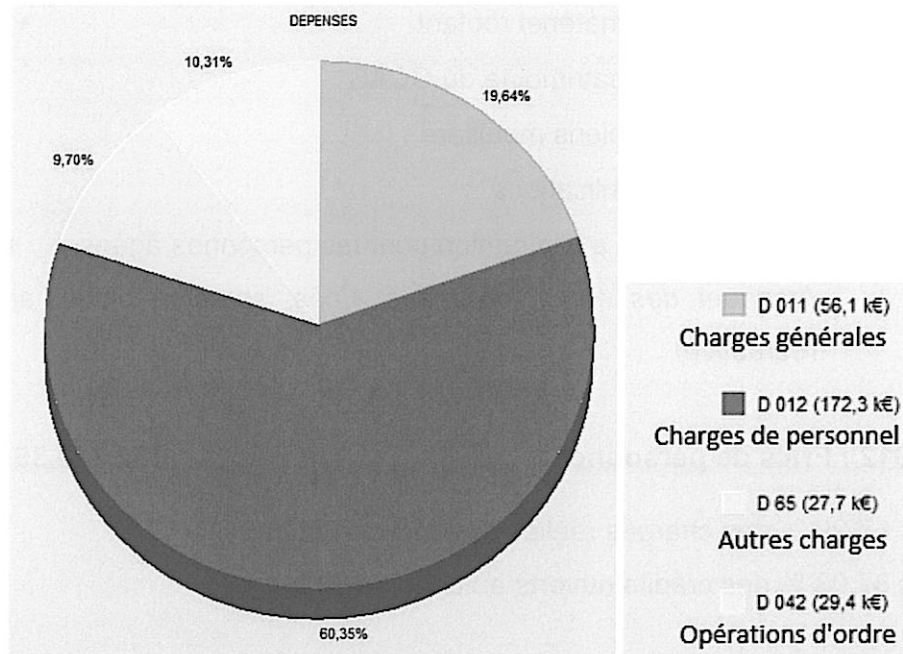
B) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement financent les fournitures et prestations nécessaires au fonctionnement du CCAS, les aides versées aux bénéficiaires, l'organisation des festivités, le personnel communal, les subventions aux associations, etc...

En 2023, le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 285 656.92 € :

- 256 126.78 € au titre des opérations réelles,
- 29 439.14 € pour les opérations d'ordre (amortissements de biens, ...).

Entre 2022 et 2023, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 15 799 € soit + 5.81 %.



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	56 084,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 340,35
65	Autres charges de gestion courante	27 702,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre seci	29 439,14
TOTAL DEPENSES		285 565,92

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL**56 084.06 €**

soit 83.22 % des crédits ouverts.

En comparaison avec l'exercice précédent, l'écart est de + 2 125 € soit + 3.94 %.

Les principales variations sur ce chapitre sont les suivantes :

- La hausse du carburant + 1 652 €
- Les achats de matières premières/fournitures nécessaires au fonctionnement des services du CCAS

- 6 710 €

- L'entretien du matériel roulant + 1 854 €
- L'entretien du patrimoine du CCAS - 940 €
- L'entretien de biens mobiliers + 700 €
- Les frais de publications + 556 €
- Les achats liés à l'animation pour les personnes âgées + 3 175 €
(banquet des aînés, colis des aînés, semaine bleue, après-midi récréative)

Chapitre 012 : Frais de personnel

172 340.35 €

Soit 67.29 % des charges réelles de fonctionnement.

Soit 87.03 % des crédits ouverts au chapitre 012.

Soit une diminution de 11 283.94 € soit – 6.15 % par rapport à l'exercice précédent.

Malgré une augmentation du coût de l'assurance du personnel et le versement d'une indemnité de licenciement pour inaptitude physique d'un agent, les charges de personnel ont diminué, notamment en raison de la baisse du nombre de contractuels (en 2022, un contractuel avait été recruté pour effectuer l'analyse des besoins sociaux), du recrutement d'un saisonnier sur une période plus courte que l'année précédente pour le dépannage et entretien des espaces verts chez les personnes âgées et de la radiation des effectifs d'un agent social mis à disposition.

Chapitre 65 : Autres dépenses de gestion courante

27 702.37 €

Soit 69.43 % des crédits ouverts.

Soit une diminution de 6 640 €, soit – 19.33 % par rapport à l'exercice précédent essentiellement expliqué par la baisse du montant des aides octroyées (tickets-service).

SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à 2 364 € qui correspondent à l'achat de tablettes dans le cadre du programme de lutte contre la fracture numérique.

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
21	Immobilisations corporelles	2 364,00
TOTAL DEPENSES		2 364,00

B) Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 967,26
16	Emprunts et dettes assimilés	335,08
001	Excédent d'investissement reporté	268 216,40
040	Opérations d'ordre de transfert entre sect	29 439,14
TOTAL RECETTES		300 957,88

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à 32 741.48 € (hors excédent d'investissement reporté) réparties comme suit :

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves **2 967.26 €**

Cette recette concerne le FCTVA.

Chapitre 165 : Dépôts et cautionnements reçus**335.08 €**

Ce chapitre concerne les cautions versées par les locataires des logements appartenant au CCAS.

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**29 439.14 €**

Les recettes concernent les dotations aux amortissements (dépenses de fonctionnement = recettes d'investissement).

CONCLUSION SECTION D'INVESTISSEMENT

Après enregistrement de toutes les opérations de dépenses et de recettes y compris les opérations engagées fin 2023 restant à payer en 2024, l'excédent d'investissement est de 298 593.88 €, il n'y a donc pas de besoin de financement de cette section.

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le résultat comptable à la fin de l'exercice 2023 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent cumulé fin 2022	+ 41 068.36 €
Titres émis 2023	309 509.58 €
Mandats émis 2023	285 565.92 €
Excédent cumulé fin 2023	65 012.02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent cumulé fin 2022	+ 268 216.40 €
Titres émis 2023	32 741.48 €
Mandats émis 2023	2 364.00 €
Excédent cumulé à fin 2023	298 593.88 €
Restes à réaliser 2023	0.00 €
Restes à recouvrer 2023	0.00 €
Résultat d'investissement	298 593.88 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent après constatation des restes à réaliser et à recouvrer.

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 65 012.02 €.

Après constatation du résultat, il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter :

au compte de recette 001, le report d'investissement :	298 593.88 €
au compte de recette 002, le report de fonctionnement :	65 012.02 €

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration d'approuver l'affectation des résultats comme détaillée ci-dessus.

L'assemblée, après avoir ouï l'exposé de son Président approuve à l'unanimité l'affectation des résultats proposée

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
 Le Président du CCAS.
 Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance
 Thierry DESBOUCHE

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

*M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN*

Procuration : *M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE*

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : *M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS*

OBJET : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2023

Monsieur le Président du CCAS rappelle à l’assemblée délibérante que l’article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par le CCAS doit faire l’objet d’une délibération du Conseil d’Administration.

Pour l’année 2023, le bilan s’établit comme suit :

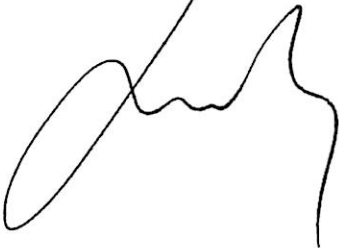
CESSION PARCELLE A2066	
Nature et localisation du bien	Résidence Marx Dormoy
Acquéreur	Métropole Européenne de Lille
Montant de la cession	0,00 €
Procédure de cession	- Délibération du 22 septembre 2023

Monsieur le Président du CCAS demande au Conseil d’Administration d’acter et d’approuver ce bilan.

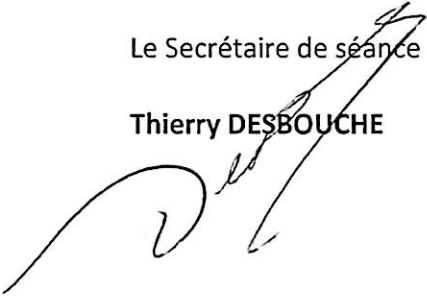
Le Conseil d’Administration à l’unanimité décide d’acter et d’approuver ce bilan

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS.
Louis-Pascal LEBARGY




Le Secrétaire de séance
Thierry DESBOUCHE



Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les missions exercées par le Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'acquisition d'un véhicule avec accès PMR par le Centre Communal d'Action Sociale,

Monsieur le Président du CCAS expose aux membres du Conseil d'Administration que, suite à l'acquisition par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un véhicule PMR dans le cadre de ses missions, un nouveau certificat d'immatriculation a été établi.

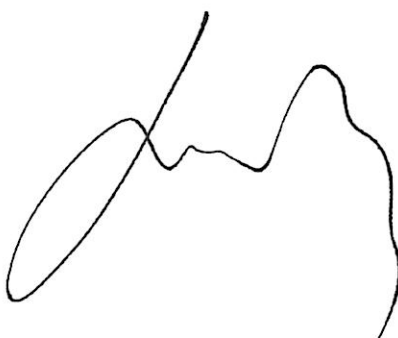
Après conseil pris auprès du Service de Gestion Comptable d'Armentières, le CCAS ne disposant pas d'une carte bleue, seul mode de paiement possible, la Commune a avancé les frais pour cette démarche administrative à hauteur de 266.76 € et doit en demander le remboursement au CCAS.

Aussi, Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de l'autoriser à acter le remboursement de cette dépense vers la Commune.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'acter et d'autoriser ce remboursement

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS.
Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance
Thierry DESBOUCHE



CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

**Convention constitutive du groupement de commandes
pour la restauration et la reliure
des actes administratifs et/ou de l'État civil**

Il est constitué entre les parties représentées par les soussignés,

Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord dont le siège est situé 14 rue Jeanne Maillotte, 59013 Lille Cedex, représenté par son Président, Monsieur Éric DURAND, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil d'administration, désigné ci-après, par les termes « le CDG 59 »,

ET

Les collectivités et établissements publics adhérents,
Représentés par les personnes habilitées à signer la présente convention par délibération de leur assemblée délibérante, désignés ci-après, par les termes « les adhérents »,

Un groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil.

PRÉAMBULE :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu le code du patrimoine ;
Vu le code civil ;
Vu les dispositions inscrites dans l'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999.

Afin de répondre aux préoccupations concrètes des collectivités liées à l'obligation des collectivités et établissements publics d'assurer les frais nécessaires à une bonne conservation de leurs archives aussi bien technique que réglementaire, le CDG 59, en lien avec les Archives départementales du Nord, a constitué un groupement de commande permettant la passation d'un ou plusieurs marché(s) public(s) dans le cadre de ce groupement.

La présente convention a pour objet de déterminer les règles de constitution et de fonctionnement du groupement et les obligations contractuelles des parties.

Article 1 - Objet

1.1 Objet de la convention

La présente convention qui prend acte du principe et de la création du groupement de commandes a pour objet :

- De définir les modalités de fonctionnement du groupement, la passation et l'exécution des marchés tel que précisé à l'article 1.2 de la présente convention ;
- De répartir les diverses tâches nécessaires à la préparation, la passation et l'exécution des marchés susvisés ;
- De définir les rapports et obligations de chacune des parties.

1.2 Objet des marchés visés par la présente convention

Le groupement constitué par la présente convention a pour objet de permettre à ses membres de bénéficier, à hauteur de leurs besoins propres, de prestations portant sur la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil par les collectivités et établissements publics du Nord.

Les marchés passés pour le compte du groupement de commandes auront pour objet les prestations suivantes :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives anciens et/ou la réalisation de reliures traditionnelles ;
- la fourniture de papier permanent ;

- des prestations de numérisation.

Article 2 - Durée

La présente convention prend effet à compter de son entrée en vigueur, consécutivement à sa signature par les membres du groupement, à sa transmission au service chargé du contrôle de légalité de la Préfecture et à l'accomplissement des formalités de publication de droit commun.

La présente convention perdurera jusqu'à l'échéance des marchés publics concernés. Les marchés sont prévus pour une durée maximale de quatre ans.

Article 3 - Fonctionnement du groupement

3.1 Désignation d'un coordonnateur du groupement

- Identification du coordonnateur du groupement :

Le CDG 59 assure la coordination du groupement.

Le siège du CDG 59 est situé 14 rue Jeanne Maillotte, CS 71222, 59013 Lille Cedex.

- Missions du CDG 59, coordonnateur du groupement :

En qualité de coordonnateur du groupement, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord a pour mission de procéder à l'ensemble des opérations de choix des prestataires de services, et ce, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique, les adhérents donnent mandat au CDG 59 pour signer, notifier et exécuter les marchés susvisés au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement.

En conséquence, le CDG 59 est notamment chargé :

- De définir l'organisation technique et administrative de la procédure de consultation en accord avec les membres adhérents du groupement de commandes ;
- De procéder au recensement et de centraliser les besoins des membres adhérents ;
- D'élaborer l'ensemble des pièces des dossiers de consultation des entreprises en fonction des besoins préalablement recensés et définis ;
- De publier les avis d'appel public à la concurrence et d'attribution des marchés susvisés ;
- D'envoyer les dossiers de consultation aux candidat-es intéressé-es ;
- De gérer l'information auprès des candidat-es (réponse(s) aux questions des candidat-es, modifications et compléments apportés aux dossiers de consultation, etc.) ;
- De réceptionner les plis contenant les candidatures et les offres ;
- De procéder à l'ouverture et à l'examen des candidatures, et le cas échéant, de demander aux candidats de compléter leur candidature (pièces absentes ou incomplètes) ;
- De convoquer les membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement pour le choix du ou des titulaires ;
- D'analyser les offres et le cas échéant, de négocier ;
- De demander aux candidats auxquels il est envisagé d'attribuer les marchés la production des pièces énumérées aux articles R2144-1 à R2144-7 du Code de la commande publique ;
- De la mise au point des composantes des marchés et notamment les demandes de pièces justificatives auprès des titulaires ;

- D'informer les candidats non retenus, dont la communication des motifs de rejet de leur candidature ou de leur offre ;
- De l'autorisation donnée au Président du CDG 59 pour signer l'ensemble des pièces de consultation ;
- De la rédaction des rapports de présentation des procédures de passation prévus aux articles R2184-1 à R2184-6 du Code de la commande publique ;
- De la transmission au service chargé du contrôle de légalité de la Préfecture ;
- De la notification des marchés aux titulaires ;
- De l'information des membres du groupement en ce qui concerne les éléments financiers des marchés et l'identité des titulaires retenus.

Une fois les marchés susvisés entrés en vigueur, le CDG 59 est mandaté pour s'assurer de leur bonne exécution au nom des adhérents. À ce titre, il assure notamment :

- Un rôle d'interface avec les prestataires retenus, garantissant l'adéquation entre les prescriptions énoncées dans les marchés susvisés et les prestations réalisées ;
- La gestion de tous les actes et pièces juridiques nécessaires à la bonne réalisation des marchés susvisés (exemple : acceptation et agrément d'éventuels sous-traitants) ;
- Le cas échéant, les opérations de reconduction expresse des marchés susvisés, la préparation et la passation d'avenants aux marchés susvisés.

Le CDG 59 s'engage à transmettre aux membres du groupement, sans délai, toute information relative aux marchés dont il aurait connaissance et toute demande d'information dont il serait saisi, ainsi que tout document utile à la bonne exécution des marchés susvisés.

Le CDG 59 tient à la disposition des membres du groupement les informations relatives à l'activité du groupement.

- Fin de la mission du coordonnateur du groupement :

La mission du CDG 59 prend fin à l'expiration de la présente convention.

3.2 Commission d'appel d'offres du groupement

Le CDG 59 reçoit mandat des adhérents pour signer, notifier et exécuter les marchés en leur nom.

La commission d'appel d'offres du CDG 59 est désignée commission d'appel d'offres du groupement en application des dispositions de l'article L1414-3 II du code général des collectivités territoriales.

Les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du groupement sont élaborés par le CDG 59 .

Article 4 - Obligations de chacun des membres du groupement

4.1 Définition des besoins

Chaque adhérent s'engage à évaluer ses besoins à l'aide du formulaire « grille de recensement des besoins » et les communiquer au coordonnateur du groupement.

Le service Archives du CDG 59 et les Archives départementales du Nord assistent si nécessaire les adhérents dans la définition de leurs besoins.

Cette définition des besoins n'engage pas la collectivité et n'a pas valeur de bon de commande.

4.1 Les obligations des adhérents

Les parties s'engagent à :

- Transmettre l'évaluation de leurs besoins avant le lancement
- S'informer mutuellement de tout litige né à l'occasion de l'exécution des marchés passés par les titulaires ou leurs sous-traitants ;
- Le cas échéant, régler les participations financières telles que définies à l'article 5 de la présente convention ;
- Transmettre au CDG 59 un bilan annuel de l'exécution des marchés.

Article 5 - Dispositions financières

5.1 Rémunération du CDG 59

La mission du CDG 59 comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

5.2 Exécution financière des marchés

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement sont fixés dans les marchés passés pour le compte de chacun des membres du groupement.

Les membres du groupement assurent l'exécution financière des prestations dont ils bénéficient dans le cadre du groupement de commandes.

Article 6 - Adhésion des membres et retrait

6.1 Les membres

La constitution du groupement de commandes ne devient définitive qu'après signature de la présente convention et transmission au service chargé du contrôle de légalité. Elle est valable pour la durée de validité de la présente convention.

6.2 Retrait d'adhérents au groupement

Chacune des parties peut se retirer du groupement. Le retrait est constaté par une délibération de l'assemblée délibérante de l'adhérent qui fixe la date de sortie du groupement et des modalités financières.

Une copie de la délibération est notifiée à l'ensemble des membres du groupement.

6.3 Adhésion de nouveaux membres

Tout nouveau membre est réputé adhérer de plein droit aux stipulations de la présente convention, ainsi qu'à toute décision ou document opposable et applicable aux membres du groupement de commandes.

Aucune adhésion ne pourra être réalisée après le lancement d'une procédure de consultation et ce, jusqu'à son terme.

Article 7 - Modifications des termes de la présente convention

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par chacune des parties et devra être validée par l'ensemble des assemblées délibérantes des adhérents au groupement. La modification ne prend effet que lorsque chacune des parties a approuvé les modifications.

Article 8 - Litiges

Toute contestation née de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention donnera lieu à une tentative de règlement amiable entre les membres du groupement.

A défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent.

Article 9 - Pièces constitutives de la présente convention

Est annexée à la présente convention, la délibération de l'adhérent.

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le



ID : 059-265900522-20240625-CA250624D06_TD-DE

Pour le CDG 59 Le Président, Éric DURAND Le Signature	Pour l'adhérent Le Signature
--	---

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RESTAURATION ET LA RELIURE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil,

Le Président, expose au Conseil d'Administration :

En vertu des dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. R.2121-9), les collectivités et établissements publics ont l'obligation de faire relier les délibérations du Conseil d'Administration et les arrêtés et décisions du Président.

Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010. Cette même obligation de reliure s'applique aux registres d'état civil, en vertu de l'Instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999.

Par ailleurs, certains documents d'archives essentiels tant d'un point de vue historique que juridique pour la collectivité peuvent nécessiter des opérations de restauration appropriées. Les frais de conservation des archives constituent en outre une dépense obligatoire des CCAS et des EPCI (CGCT, art. L.2321-2 et L.5211-36).

Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord a décidé de constituer un groupement de commandes dont les objets sont :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives et/ou de registres anciens ;
- la fourniture de papier permanent ;
- éventuellement, la réalisation d'opérations de numérisation de documents d'archives.

La convention constitutive de ce groupement de commandes désigne le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord comme coordonnateur. Ce dernier est notamment chargé de procéder à l'organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services.

Compte tenu de la complexité des cahiers des charges techniques, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

La convention prévoit que les membres du groupement habilitent le coordonnateur à signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. A ce titre, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur du groupement de commandes.

La convention précise que la mission du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

Les prix appliqués, ainsi que les modalités de paiement des prestataires de services par l'ensemble des adhérents du groupement, seront fixés dans les marchés de services.

Il appartient donc à chaque membre du groupement d'examiner et d'autoriser son exécutif à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes.

Par conséquent, je vous propose de vous prononcer sur les engagements de la CCAS contenus dans ce document et de m'autoriser à signer cette convention.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes en termes de simplification administrative et d'économie financière, et ce à compter de sa signature et pour la durée des marchés conclus dans ce cadre,

Il est ainsi proposé au Conseil d'Administration :

1. D'adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de reliures administratives cousues de registres, à la fourniture de papier permanent et à la restauration de documents d'archives anciens et/ou de registres anciens,
2. D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
3. D'autoriser le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'adhérer à ce groupement de commandes, approuve la convention et autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS.
Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance

Thierry DESBOUCHE

CA du 25 juin 2024

Point 6

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
Mme Muriel CORE, Mme Hélène DUCROCQ, Mme Christelle HANON, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme Valérie FLINOIS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger LEBRUN

Procuration : M. Jean-Pierre SAUVAGE pouvoir à Mme Muriel CORE ; Mme Angeline BEAUVOIS pouvoir à Mme Catherine THEVEL, Mme Marie-Renée GICQUEL pouvoir à Mme Noémie ZEUDE

Absents :

M. Théo VAN ASSEL, M. Laurent COUTTE, M. Pascal DESCAMPS,

Absent excusé :

M. David ZBIERSKI.

Secrétaire de séance : M. Thierry DESBOUCHE, responsable du CCAS

OBJET : AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR AU RISQUE PREVOYANCE

Par délibération du 22 décembre 2023, le Conseil d'Administration a acté l'adhésion d'une convention de participation avec COLLECTEAM, opérateur retenu par le centre de gestion du Nord et d'adhérer au contrat proposé au 1^{er} janvier 2025.

Une participation employeur mensuelle et par agent adhérent à ce contrat de 7 € avait alors été maintenue.

Suite à la réunion du Comité Social Territorial, il est proposé aux membres du conseil d'administration d'augmenter cette participation à hauteur de 5 €, soit à 12 €/mois et par agent souscrivant à la couverture de ce risque. Et ce, à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, valide l'augmentation de la participation employeur au risque de prévoyance à hauteur de 12 € par mois et par agent

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS.

Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance

Thierry DESBOUCHE

